



PROJECT MUSE®

L'effet de la (ir)régularité verbale sur le choix de
variante du futur en français L2

Stephanie Côté

The Canadian Modern Language Review / La revue canadienne des
langues vivantes, Volume 74, Number 4, November/novembre 2018,
pp. 523-547 (Article)



Published by University of Toronto Press

➔ For additional information about this article

<https://muse.jhu.edu/article/711703>

L'effet de la (ir)régularité verbale sur le choix de variante du futur en français L2

Stephanie Côté

Abstract: The current study considers the use of various grammatical structures expressing the future tense by 10 intermediate French learners. We examine the effect of the verbal paradigm – regular versus irregular – on the learners' preferred structure in order to determine if they prefer the periphrastic construction, particularly when it comes to irregular verbs. We predicted that the learners' use of the simple future depended on their ability to correctly conjugate verbs in simple future, meaning that learners who had more difficulties with this variant would use it less often. However, results show that learners used the simple future equally, and as often, with both regular and irregular verbs and that they preferred the periphrastic construction with both verb types. In fact, even those learners with the highest scores on a verb conjugation test targeting the simple future preferred the periphrastic future. We argue that this preference for the periphrastic future is either due to the influence of the learners' L1 or to the fact that the periphrastic future is an analytic construction, making it cognitively simpler.

Keywords: second language acquisition, future tense, verbal morphology, verbal paradigm, French as a second language, variation

Résumé : La présente étude examine les tendances d'usage de différentes structures grammaticales exprimant le futur chez 10 apprenants intermédiaires du français. Elle porte précisément sur l'effet de la régularité du paradigme verbal sur le choix de variante des apprenants, le but étant de savoir si ces derniers préfèrent le futur périphrastique, surtout avec des verbes irréguliers. Nous avons prédit que l'emploi du futur simple dépendrait de la capacité à bien conjuguer des verbes au futur simple. Ainsi, moins l'apprenant maîtrise la conjugaison des verbes au futur simple, moins il utilise cette variante. Or, les résultats démontrent que les apprenants utilisent le futur simple à un taux égal avec les verbes à racine régulière et irrégulière et qu'ils favorisent le futur périphrastique avec les deux types de verbes. En fait, même les apprenants ayant obtenu les scores les plus élevés lors d'un test de conjugaison au futur simple ont préféré le futur périphrastique. Nous suggérons que cette préférence pour la variante périphrastique soit due soit à l'influence de la langue première (L1) des apprenants soit au fait que cette forme constitue une construction analytique et donc est plus simple d'un point de vue cognitif.

Mots clés : apprentissage langue seconde, futur, morphologie verbale, paradigme verbal, français langue seconde, variation

Il existe en français trois variantes possibles pour exprimer le futur : le futur simple, le futur périphrastique et le présent de l'indicatif. Des études antérieures (p. ex. [Ayoun, 2014](#) ; [Nadasdi, Mougeon et Rehner, 2003](#)) ont analysé ces variantes chez les apprenants du français langue seconde (L2) afin de savoir si ceux-ci ont tendance à privilégier une structure particulière. Ces études ont permis d'observer que les apprenants de L2 de compétence avancée utilisent toutes les variantes grammaticales (le futur simple, le futur périphrastique, le présent) aussi bien que certaines formes agrammaticales (p. ex. « à l'avenir . . . tout le monde *ser parfait » [[Nadasdi et coll., 2003](#)]). Les auteurs de ces études ont aussi pris en considération l'influence potentielle des variables linguistiques sur le choix de variante, dont l'effet de la négation et l'emploi d'un adverbe de temps. Dans l'étude présente, nous visons à examiner si le choix des constructions au futur peut également varier en fonction de la régularité du paradigme verbal. Il se peut notamment que l'apprenant de L2 choisisse la construction périphrastique plutôt que le futur simple avec les verbes irréguliers afin d'éviter l'usage des racines verbales irrégulières. Toutefois, jusqu'à présent, l'effet possible de la régularité du paradigme verbal n'a pas été étudié. Les participants de [Nadasdi et coll. \(2003\)](#), par exemple, ont utilisé le futur simple moins souvent que les locuteurs langue première (L1) (11 % versus 20 %), mais ces chiffres représentent à la fois les verbes réguliers et irréguliers. Ceci nous amène à nous demander si cette sous-utilisation du futur simple, constatée par [Nadasdi et coll. \(2003\)](#), a surtout été déclenchée par les verbes irréguliers.

Le reste de l'article est présenté comme suit. Avant de présenter notre étude, nous commençons par une discussion des études antérieures qui ont examiné l'emploi du futur et l'influence de la L1 sur les structures employées par les apprenants de L2. Ensuite, nous présentons l'étude actuelle, soit les questions de recherche, les hypothèses, les participants et la tâche. S'en suit une présentation des résultats provenant d'une tâche de formation de phrases et d'un test de conjugaison verbale qui ont été analysés au niveau de groupe et individuellement. Une discussion de ces résultats suit, incluant quelques explications possibles des tendances observées et des suggestions pour des études subséquentes. Finalement, nous tirons quelques conclusions préliminaires.

Le futur en français

Dans ce qui suit, nous présentons les trois variantes du français pour exprimer le futur. Ensuite, nous présentons les usages de chacune de ces variantes, tels que prescrits par les grammaires de référence, de même que quelques facteurs qui influencent le choix des variantes chez les locuteurs natifs dans les études descriptives.

Les variantes du futur en français

Le français possède trois constructions pour exprimer une action au futur. Premièrement, il y a ce qu'on appelle le futur proche (p. ex. *je vais parler, il va aller à l'école*), car cette construction était traditionnellement réservée aux actions futures les plus imminentes. En adoptant la terminologie souvent utilisée dans la littérature, nous ferons référence à cette structure en l'appelant le *futur périphrastique*. Le futur périphrastique est composé du présent de l'indicatif du verbe *aller* suivi de la forme infinitive du verbal principal 1). Deuxièmement, nous retrouvons le futur simple, une forme morphologiquement complexe constituée d'une racine et d'une des flexions verbales *-ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont* qui expriment le nombre et la personne grammaticale 2). Finalement, le futur peut aussi être exprimé à l'aide du présent de l'indicatif. Selon [Nadasdi et coll. \(2003\)](#), dans le parler des locuteurs natifs, cette dernière construction est souvent accompagnée d'un adverbe temporel pour indiquer qu'il s'agit d'une action future 3).

1. Il *va aller* au cinéma.
2. Il *ira* au cinéma.
3. Il *va* au cinéma (ce soir).

Le futur périphrastique se distingue morphologiquement du futur simple par le fait que le premier est une forme dite analytique, c'est-à-dire qu'il se forme à l'aide de plusieurs morphèmes libres. Le futur simple, par contraste, est une forme synthétique, qui se forme par la flexion. En acquisition L1, les formes analytiques sont acquises avant les formes synthétiques ([Bassano, Laaha, Maillochon et Dressler, 2004](#) ; [Prévost, 2009](#)), ce qui pourrait suggérer que les formes analytiques soient plus simples d'un point de vue cognitif.

L'expression du futur en français L1 et la norme prescriptive

Bien que toutes les trois constructions présentées ci-dessus expriment le futur, les grammaires traditionnelles proposent différents usages pour chacune d'elles. D'après [Howard \(2009\)](#), les grammaires normatives expliquent que le futur périphrastique s'utilise pour exprimer des actions imminentes, immédiates et certaines 4), alors que le futur simple

exprime des actions moins imminentes, moins immédiates et moins certaines 5). Le présent s'utilise pour exprimer un sens similaire à celui du futur périphrastique, mais plus spécifiquement pour discuter des actions « dont le déroulement est certain et les conditions de ce déroulement sont déjà en évidence » (6 ; Howard, 2009, p. 89).

4. L'étudiant va écrire son examen demain.
5. L'étudiant terminera sa thèse en 2022.
6. Je pars demain.

Or, selon Poplack et Dion (2009), qui ont comparé les règles prescriptives de 163 grammaires publiées entre les années 1500 et 1999, il n'y a pas de consensus entre les grammairiens concernant les règles d'usage des variantes du futur. Elles ont trouvé que plusieurs rôles – souvent contradictoires les uns aux autres – ont été assignés à chaque variante. Le futur simple, par exemple, est censé exprimer la certitude et le doute, l'espérance et la peur et il a été nommé la variante neutre par certains grammairiens alors que d'autres lui ont assigné des nuances spécifiques. Même le facteur de distance temporelle, mentionné ci-dessus (Howard, 2009) n'est pas si simple, puisque certaines des grammaires examinées ont dit que le futur simple exprimait les actions plus imminentes, alors que d'autres grammaires ont dit que c'était plutôt le futur périphrastique qui convenait à cet objectif.

Par ailleurs, Nadasdi et coll. (2003) citent certains facteurs linguistiques qui influent sur le choix des locuteurs natifs, dont la présence d'un adverbe temporel (p. ex. *demain*), qui favorise le présent, la négation de la phrase, qui favorise le futur simple et la personne grammaticale (p. ex. le pronom d'adresse *vous*) qui favorise aussi le futur simple. Poplack et Turpin (1999) ont aussi trouvé que le pronom formel *vous* et la négation ont favorisé le futur simple, mais aucun autre facteur étudié n'a joué de rôle.

Après avoir discuté les variantes du futur en français aussi bien que des facteurs qui semblent influencer le choix de variante des locuteurs natifs, nous présentons ci-dessous des recherches antérieures portant sur l'usage du futur par les apprenants du français comme L2. Nous discutons aussi l'influence translinguistique en L2, un facteur qui pourrait expliquer les tendances observées lors de ces études.

Études antérieures

Dans ce qui suit, nous présentons un survol des études antérieures. Nous discutons des études dont l'objectif était d'examiner l'emploi des variantes du futur chez les apprenants du français L2. Ensuite, nous parlons du rôle de la L1 dans le choix d'une construction

grammaticale en L2 et présentons des études qui ont examiné ce phénomène.

L'expression du futur en français L2

Cette section fait état des études dont l'objectif était d'examiner l'acquisition et l'emploi des constructions du futur chez les apprenants du français L2. Comme nous le verrons, bien que ces études permettent d'observer que les apprenants de L2 ont des préférences pour exprimer le futur, les facteurs analysés selon les études ne sont pas toujours les mêmes. Les auteurs de ces études se sont surtout attardés sur le rôle du type d'*input* (Howard, 2009) et des facteurs linguistiques, tels la négation et la personne grammaticale (Nadasdi et coll., 2003) sur le choix de forme. On note toutefois l'étude de Ayoun (2014) qui a aussi étudié les difficultés posées par les formes irrégulières, la variable la plus pertinente pour notre étude.

Dans leur étude séminale, Bartning et Schlyter (2004) ont proposé six stades d'acquisition, de l'initial au niveau avancé supérieur. En se basant sur les données de deux corpus des apprenants adultes du français comme L2, elles ont trouvé qu'au stade 3, soit un niveau intermédiaire, les apprenants employaient le futur périphrastique de manière productive. Ce n'est qu'au stade 5, soit un niveau avancé moyen, que le futur synthétique est employé correctement dans la plupart des cas. Le stade 6, le stade le plus avancé, se caractérise par une morphologie flexionnelle stabilisée. Nous voyons alors que les apprenants de L2 progressent des variantes moins complexes, c'est-à-dire le présent et le futur périphrastique, à la variante plus complexe, le futur simple. Cette même tendance est observée chez l'enfant qui acquiert le français comme L1 (Bassano et coll., 2004 ; Prévost, 2009).

Nadasdi et coll. (2003) ont examiné l'emploi du futur chez 41 élèves inscrits dans un programme d'immersion française en Ontario. Ils cherchaient à déterminer si le choix de variantes chez les locuteurs de L1 et de L2 était influencé par les mêmes facteurs dans les deux groupes. Les manuels scolaires utilisés par les élèves de l'étude employaient presque exclusivement le futur simple. Les chercheurs ont trouvé que les élèves utilisaient le futur simple et le présent, tous les deux à un taux de 11 %, alors que le futur périphrastique était employé dans 78 % des cas. En se basant sur ces résultats, les auteurs ont dressé une liste de plusieurs facteurs (la présence d'un adverbe temporel, la distance temporelle du verbe, la négation de la phrase, la personne du verbe aussi bien que l'imminence de l'action) qui influent sur le choix de la forme du futur employée par les locuteurs natifs. Parmi les différents facteurs évoqués, les élèves en question n'en ont respecté qu'un : la présence d'un adverbe temporel, qui avait tendance à favoriser l'emploi du présent.

Les participants ont préféré la forme périphrastique, qui existe aussi en anglais, leur L1. Les auteurs proposent ainsi que la prédominance du futur simple dans les manuels n'avait pas d'influence ; les participants préféraient la forme périphrastique, surtout s'ils avaient séjourné dans un milieu francophone et savaient donc que cette construction était aussi favorisée par les locuteurs natifs. Bien qu'ils aient considéré plusieurs autres facteurs linguistiques, [Nadasdi et coll. \(2003\)](#) n'ont pas tenu compte de l'effet possible de la régularité verbale sur le choix de forme des apprenants. Il y aurait donc lieu de se demander si la préférence envers le futur périphrastique serait même plus forte avec les verbes irréguliers qu'avec les verbes réguliers.

Cela dit, selon [Howard \(2009\)](#), cette préférence des apprenants de L2 pour le futur périphrastique émerge seulement après un contact avec des locuteurs natifs. Il propose que le futur simple, étant la variante formelle, soit enseigné dans les cours de langue alors que le futur périphrastique doit s'apprendre de façon plus naturelle. Ce chercheur a examiné les constructions du futur utilisées dans des entrevues chez une vingtaine d'apprenants irlandais avancés répartis en trois groupes : ceux du premier groupe venaient de terminer leur deuxième année d'université, ceux du deuxième groupe avaient, pour leur part, effectué un séjour d'un an en France alors que ceux du troisième groupe, qui avaient eux aussi fait un séjour en France l'année précédant l'étude, venaient de terminer leur programme d'études universitaires. Même si tous les groupes étaient constitués d'apprenants avancés, seuls les deuxième et troisième groupes avaient eu du contact avec des locuteurs natifs. De plus, les premier et troisième groupes avaient reçu une instruction explicite immédiatement avant l'étude, alors que l'apprentissage du deuxième groupe était plutôt implicite lors de leur séjour récent. Les résultats ont démontré que seuls les participants du deuxième groupe ont utilisé le futur périphrastique à une fréquence comparable à celle des locuteurs natifs, alors que les autres ont préféré le futur simple. Dans une autre étude, [Howard \(2012\)](#) a trouvé que les formes verbales irrégulières de la troisième personne du pluriel au présent posent souvent des problèmes aux locuteurs L2. Dans notre étude, nous cherchons ainsi à déterminer si la même tendance se dessine avec les formes du futur et si les apprenants sous-utilisent alors le futur simple avec les verbes irréguliers.

[Ayoun \(2014\)](#) a étudié l'usage du futur dans la production écrite de 34 apprenants intermédiaires et avancés (14 apprenants bas-intermédiaires, 10 apprenants haut-intermédiaires, 10 apprenants avancés). Quatorze locuteurs natifs du français ont aussi participé à cette étude en tant que groupe témoin. L'objectif était de savoir si les apprenants de L2 qui avaient appris le français en contexte formel préféreraient le

futur périphrastique ou le futur simple, qui était la forme favorisée en salle de classe. Les participants ont écrit une composition sur un événement futur quelconque (p. ex. la fin du semestre, leurs plans pour l'été). Les résultats ont révélé que les locuteurs L1 et les apprenants avancés préféraient le futur simple (66 % et 41 % respectivement), alors que les deux groupes intermédiaires employaient plutôt le futur simple et le présent de l'indicatif à un taux presque égal (bas-intermédiaire – futur simple : 34 %, présent : 29 % ; haut-intermédiaire – futur simple : 30 %, présent : 28 %). Les trois groupes d'apprenants n'ont utilisé le futur périphrastique que très rarement (bas-intermédiaire : 13 % ; haut-intermédiaire : 9 % ; avancé : 0 %). En général, le nombre d'erreurs était assez bas et diminuait plus les apprenants étaient compétents. Les participants ont commis plus d'erreurs quant aux formes verbales au futur simple (bas-intermédiaire : 18,3 % formes erronées ; haut-intermédiaire : 15,5 % ; avancé : 5,7 %) comparativement aux formes au présent et au futur périphrastique. En ce que concerne les formes irrégulières spécifiquement, Ayoun rapporte une tendance à sur-régulariser certains verbes irréguliers au futur simple, par exemple **envoyeront*, **reviendront*, **savoirai* et **pouvoirons*. Outre la composition, les participants ont aussi complété un texte à trous dont les réponses ont été évaluées en attribuant des scores aux formes entièrement correctes (temps verbal et flexion justes), mais aussi aux formes quasi-correctes (temps verbal juste, mais avec une erreur de forme). Les locuteurs de L1 ont obtenu des scores significativement plus élevés que ceux des deux groupes intermédiaires (différence moyenne entre les participants L1 versus haut-intermédiaire : 13,8285, $p < 0,0001$; L1 versus bas-intermédiaire : 18,8571, $p < 0,0001$) et les apprenants avancés ont obtenu des scores surpassant significativement ceux du groupe bas-intermédiaire (différence moyenne : 12,5285, $p < 0,0001$). Même si Ayoun ne le commente pas explicitement, ses résultats laissent transparaître des difficultés au niveau des verbes irréguliers au futur simple. Par exemple, les scores des apprenants bas-intermédiaires lors de l'usage du futur simple étaient moins élevés avec certaines formes verbales irrégulières (p. ex. *auront* [35,7 %], *iront* [42,9 %], *enverront* [35,7 %], *reviendront* [21,4 %], *saurai* [35,7 %]) qu'avec des formes régulières (p. ex. *achètera* [85,7 %], *admirerons* [64,2 %]). Bien que les apprenants haut-intermédiaires et avancés aient mieux réussi cette tâche, ils avaient aussi obtenu des scores moins élevés avec certains verbes irréguliers, y compris *pourrons* (haut-intermédiaire : 40 %), *seront* (haut-intermédiaire : 60 %) et *saurai* (haut-intermédiaire : 60 %, avancé : 40 %).

Les études antérieures ont pris en compte la qualité de l'apprentissage aussi bien que certains facteurs linguistiques, mais, à notre connaissance,

aucune étude n'a jusqu'à présent examiné l'effet possible du type de verbe sur le choix de forme en français L2. En fait, même si [Ayoun \(2014\)](#) a brièvement évoqué que les apprenants de L2 éprouvaient des difficultés à conjuguer les verbes irréguliers et [Howard \(2012\)](#) a trouvé une tendance similaire pour les verbes irréguliers de la troisième personne du pluriel au présent, aucun de ces auteurs n'a spécifiquement considéré l'influence possible de la régularité du paradigme verbal sur le choix de l'expression du futur en français L2. Comme mentionné ci-dessus, nous nous intéressons à un effet possible de la régularité verbale puisqu'il se peut que les apprenants de L2 sous-utilisent le futur simple avec les formes irrégulières. Dans les sections suivantes, nous discuterons une variable qui pourrait expliquer la préférence observée pour le futur périphrastique chez les apprenants de L2 : l'influence translinguistique. Nous nous demandons si cette variable explique le choix de variante avec les verbes réguliers et irréguliers ou si les apprenants de L2 ont des préférences différentes avec chaque type de verbe.

L'influence de la L1 sur la L2

Dans la section précédente, nous avons vu que l'apprenant de L2 semble préférer le futur périphrastique. Des auteurs ont proposé deux explications pour cette préférence, soit que le futur périphrastique est la construction favorisée par des locuteurs natifs, soit qu'il y ait une forme équivalente en anglais, la L1 des participants de ces études. Dans ce qui suit, nous présentons des études dont l'objectif était d'examiner l'influence de la L1 sur la L2 afin d'explorer davantage la deuxième explication proposée.

Une L2 est sujette à l'influence de la L1 si une des langues permet plusieurs variantes pour une structure donnée, alors que l'autre n'en permet qu'une ([Müller et Hulk, 2001](#)). Le résultat est que l'apprenant préfère la construction qui existe dans ses deux langues. Ce phénomène est observé et étudié en acquisition L2 aussi bien qu'en acquisition L1 bilingue. [Pérez-Leroux, Cuza et Thomas \(2011\)](#), par exemple, ont examiné la position des pronoms objets chez les enfants bilingues (l'espagnol et l'anglais). En anglais, le pronom objet se trouve toujours en position postverbale. En espagnol, par contre, il peut se trouver soit en position postverbale, soit entre un verbe modal conjugué et un verbe infinitif (p. ex. *Quiero lo comer/Quiero comerlo* « Je veux le manger »). En utilisant une tâche de répétition, les auteurs ont étudié si les enfants préféreraient les pronoms objets dans la position pré- ou postverbale. Lorsque les enfants ont entendu des pronoms en position postverbale, ils ont correctement répété les phrases. Or, quand le pronom se trouvait en position préverbale, ils ont souvent répété la phrase avec le pronom

en position postverbale, une tendance qui n'est pas attestée chez les enfants hispanophones monolingues. Les auteurs proposent que cette tendance à favoriser la position postverbale soit due à l'influence de l'anglais, puisqu'il ne permet de pronom objet que dans la position postverbale.

Ce phénomène qui existe chez des enfants bilingues est aussi observé chez des adultes apprenant une L2. Si la L2 permet plusieurs variantes d'une structure, l'apprenant a tendance à utiliser celle qui existe aussi dans sa L1. Dewaele (1999), par exemple, a examiné les structures interrogatives utilisées par 15 anglophones apprenant le français comme L2 lors de la production orale spontanée. En groupes de deux, les apprenants ont mené des interviews où chaque apprenant a joué le rôle d'intervieweur et d'interviewé. Après avoir classifié toutes les phrases interrogatives par structure, Dewaele a comparé les données des apprenants à celles des locuteurs natifs. Pour les questions oui/non, les apprenants ont préféré la structure sujet-verbe (SV) – p. ex. *Vous n'avez pas de difficulté avec l'anglais ?* –, la même tendance qui a été observée chez les locuteurs natifs. Pour les questions QU-, par contre, les apprenants de L2 ont sous-utilisé la structure QU-sujet-verbe (QSV) – p. ex. *Pourquoi tu as choisi d'étudier à Birkbeck ?* – et ont sur-utilisé la structure QU-verbe-clitique (QUV-CL) – p. ex. *Pourquoi as-tu choisi . . . ?* – comparativement aux natifs. Dewaele propose que l'influence de la L1 puisse expliquer la proportion réduite de l'usage de la structure QSV par les locuteurs non-natifs, puisque cette structure est inacceptable en anglais avec les questions QU- (p. ex. **Where you go?*)¹. Ils préfèrent alors la variante plus formelle QUV-CL, qui a une forme équivalente en anglais (p. ex. *Where are you going?*).

Enfin, selon Zobl (1980), si l'on compare l'acquisition des pronoms objets en anglais et en français comme L2, on n'entend pas d'erreur telle que **I her see* (de la structure *je la vois* en français), en anglais comme L2, mais la structure **Je vois elle* (« I see her ») constitue une erreur typique d'un apprenant du français. Zobl propose que l'anglais ne fournit aucun exemple d'une structure telle que **I her see*, alors l'apprenant de L2 ne commet jamais ce type d'erreur. En français, par contre, l'apprenant entend des phrases telles que *Je vois la femme*, où l'objet se trouve en position postverbale, ce qui pourrait confirmer une hypothèse (incorrecte) de l'apprenant que le français accepte aussi l'ordre sujet-verbe-pronom objet, le même ordre qui est permis par sa L1. Nous voyons alors qu'en acquisition L1 bilingue aussi bien qu'en acquisition L2, l'apprenant a tendance à privilégier des constructions qui existent dans ses deux langues, ce qui pourrait aussi expliquer la tendance observée des apprenants de L2 à favoriser le futur périphrastique.

Ce survol des recherches antérieures met en évidence quelques observations importantes. D'une part, nous constatons que ces études ont trouvé des résultats contradictoires en ce qui concerne la construction préférée des apprenants du français pour l'expression du futur (p. ex. [Nadasdi et coll., 2003](#) vs. [Howard, 2009](#)). Nous voyons également que les formes irrégulières au futur ([Ayoun, 2014](#)) et au présent ([Howard, 2012](#)) posent souvent problème aux apprenants de L2, mais qu'aucune des études citées ci-dessus n'a examiné la possibilité que ces difficultés puissent motiver le choix de forme chez les apprenants de L2. Nous avons aussi vu que l'apprenant de L2 a tendance à favoriser les structures qui existent aussi dans la L1, mais jusqu'à présent, ce n'est pas clair si cette variable affecte les verbes réguliers et irréguliers d'une manière égale. Nous nous demandons ainsi si les apprenants de L2 utiliseront moins souvent le futur simple avec les verbes irréguliers qu'avec les verbes réguliers. Afin de tester cette hypothèse, nous avons mené une étude que nous présentons ci-dessous.

La présente étude

Ayant pour objectif l'investigation des choix de variantes du futur avec les verbes réguliers et irréguliers chez les apprenants du français L2, nous avons mené une étude qui cherchait à analyser, de façon quantitative, la production orale de dix apprenants anglophones intermédiaires. Les données ont été recueillies à l'aide d'une tâche de formation de phrases. Les participants ont aussi complété un test de conjugaison verbale. Nous présentons dans ce qui suit la méthodologie de l'étude.

Questions de recherche et hypothèses

En tenant compte des différences en ce qui concerne le choix des variantes chez les apprenants de L2, telles que rapportées dans les études antérieures, nous cherchions à vérifier quelle structure serait privilégiée par nos apprenants afin d'exprimer le futur. De plus, comme les formes irrégulières posent souvent des difficultés aux apprenants (p. ex. [Ayoun, 2014](#)), nous voulions savoir si les apprenants de L2 intermédiaires utiliseraient le futur simple moins souvent avec des verbes irréguliers qu'avec des verbes réguliers. Ainsi, deux questions de recherche ont guidé notre étude :

1. Pour exprimer des actions futures, les apprenants intermédiaires favorisent-ils une construction particulière (le futur périphrastique, le futur simple, le présent) ?
2. Les apprenants intermédiaires favorisent-ils différentes constructions en fonction de la régularité de la racine verbale ?

En guise d'hypothèse à notre première question de recherche, nous prédisons que, similairement aux études antérieures, les participants utiliseront les trois variantes grammaticales, mais qu'ils préféreront le futur périphrastique. Nous nous attendons ainsi à un comportement reflétant celui des participants de [Nadasdi et coll. \(2003\)](#), étant donné que le futur périphrastique est une construction analytique ayant une construction équivalente en anglais, la L1 de nos participants. En ce qui concerne notre deuxième question de recherche, nous prédisons que les participants auront plus de difficultés à conjuguer les verbes irréguliers, et, par conséquent, sous-utiliseront le futur simple avec ces verbes en question. Cette hypothèse s'appuie sur les observations de [Howard \(2012\)](#) et d'[Ayoun \(2014\)](#), selon lesquelles les formes verbales irrégulières peuvent poser problème aux locuteurs de L2. Ainsi, la préférence générale pour le futur périphrastique, telle que prédite par notre première hypothèse, sera plus prononcée avec les verbes irréguliers et le futur simple s'utilisera donc moins souvent avec ces verbes qu'avec les verbes réguliers. De plus, nous nous attendons à observer une corrélation entre l'usage du futur simple et la capacité de conjuguer les verbes testés au futur simple : les apprenants ayant plus de difficultés avec des formes irrégulières utiliseront moins souvent ces formes au futur simple.

Les participants

Dix apprenants intermédiaires (dont trois hommes) âgés de 18 à 50 ans (âge moyen = 26 ans) ont participé à l'étude. Huit des participants avaient l'anglais comme langue maternelle, et deux des participants, l'un slovaque, l'autre coréen, ont indiqué que l'anglais était leur langue dominante. Les participants avaient tous commencé leur apprentissage du français pendant l'enfance (âge moyen = 7,9 ans) et avaient tous appris le français en contexte formel. Au moment de l'étude, aucun d'eux n'avait fait de séjour de durée significative dans un milieu francophone – la plupart avaient fait des séjours de moins de deux semaines. Le [tableau 1](#) présente un résumé de leurs informations biographiques les plus pertinentes.

La procédure

Les participants ont été testés individuellement par la chercheuse. Après avoir signé un formulaire de consentement, ils ont rempli un questionnaire portant sur leurs informations biographiques, y compris leur âge, leur L1, leur(s) L2(s) et quand et comment ils avaient appris le français. Ils ont ensuite accompli deux tâches : une tâche de formation de phrases à l'oral et un test de conjugaison écrit. Ces deux tâches sont décrites plus en détail ci-dessous.

Tableau 1 : Informations biographiques des 10 apprenants intermédiaires du français

Participant(e)	Âge	Sexe	L1	Âge au début de l'acquisition du français	Temps passé dans un milieu francophone
1	21	F	Anglais	9	1 mois
2	50	M	Slovaque	10	2 semaines
3	28	F	Anglais	5	2 semaines
4	22	F	Anglais	6	< 1 semaine
5	19	F	Anglais	9	< 1 semaine
6	19	M	Anglais	5	2 semaines
7	42	M	Anglais	9	2 semaines
8	22	F	Anglais	10	1 mois
9	18	F	Coréen	10	1 semaine
10	21	F	Anglais	6	2 mois

Les tâches

Afin d'éliciter des verbes au futur, les participants ont accompli une tâche de production orale qui consistait à former des phrases à partir d'un ensemble de mots fournis. La chercheuse a présenté à chaque participant des mots ou des groupes de mots sur un écran dans un ordre aléatoire. Nous avons demandé aux participants de former à voix haute des phrases grammaticales et logiques en utilisant tous les mots donnés et en apportant tout changement nécessaire – conjugaison des verbes, ajout de déterminants ou de prépositions. Chaque ensemble de mots comprenait : a) un nom ou un pronom sujet à la troisième personne du singulier ; b) un verbe à l'infinitif ; c) un syntagme nominal, un syntagme prépositionnel ou un syntagme verbal qui était l'argument du verbe ; et d) un adverbe temporel. Par exemple, avec les éléments en 7) :

7. avoir / la semaine prochaine / l'étudiant / un examen on pourrait produire une des réponses suivantes :
8. a. Futur simple : *L'étudiant aura un examen la semaine prochaine.*
b. Futur périphrastique : *L'étudiant va avoir un examen la semaine prochaine.*
c. Présent : *L'étudiant a un examen la semaine prochaine.*²

Certaines phrases leurres comprenaient des adverbes temporels pour éliciter le présent (p. ex. *tous les samedis*) ou le passé (p. ex. *hier*). Quant aux verbes cibles, il y en avait 14 à racine régulière (p. ex. *parler*) et 14 à racine irrégulière (p. ex. *aller*). Pour les verbes réguliers, tous les groupes de conjugaison (voire en *-er*, *-ir*, *-re*) ont été inclus. Alors que

les phrases leurres comportaient toutes les personnes grammaticales en guise de sujet, les phrases expérimentales se limitaient uniquement à la troisième personne du singulier, afin de contrôler l'effet possible de la personne. Une liste de tous les stimuli utilisés dans cette tâche se trouve à l'annexe A. Avant de commencer l'expérience, les participants se sont familiarisés à la tâche à l'aide de trois phrases d'entraînement comprenant des adverbes temporels du passé ou du présent suivies des bonnes réponses.

Après avoir terminé la tâche expérimentale, les participants ont aussi passé un test de conjugaison verbale. Nous avons demandé aux participants de conjuguer les verbes de la tâche expérimentale au futur simple et au présent à la troisième personne du singulier aussi bien que le verbe *aller* au présent à toutes les personnes grammaticales (connaissance nécessaire pour former le futur périphrastique). Le participant avait pour consigne de donner la forme des verbes au futur simple/ au présent de l'indicatif en partant de la forme infinitive qui était présentée. Le test de conjugaison se trouve à l'annexe B.

L'analyse des données

Pour chaque phrase produite lors de la tâche expérimentale, nous avons noté si le participant a employé le futur simple, le futur périphrastique, le présent de l'indicatif ou une autre forme. Celles-ci comprenaient des temps ou modes verbaux outre que le futur et le présent de l'indicatif. Le seul exemple d'une régularisation d'une forme irrégulière du futur simple (**venira*) a été compté comme étant une expression du futur simple. Les verbes réguliers et irréguliers ont été considérés séparément. Les participants ont aussi reçu deux scores pour le test de conjugaison verbale, l'un pour les verbes réguliers, l'autre pour les verbes irréguliers. Nous présentons les résultats des deux tâches dans la section suivante.

Résultats

Nous discutons ci-dessous les résultats des deux tâches. Nous commençons par une présentation des données de la tâche expérimentale, suivie des résultats du test de conjugaison.

La tâche expérimentale

Notre première hypothèse prédisait que les apprenants préféreraient le futur périphrastique. Le nombre moyen d'occurrences de chaque construction (futur simple, futur périphrastique, présent, autre) pour les 10 apprenants en tant que groupe est présenté au [tableau 2](#). Les participants ont utilisé les trois variantes grammaticales ainsi que quelques autres variantes (p. ex. le passé composé et le conditionnel).

Tableau 2 : Usage des variantes du futur selon le type de verbe (régulier versus irrégulier) par 10 apprenants intermédiaires : Moyennes de groupes et écarts-types

Variante du futur	Moyenne de groupe (%)	Écart-type
Verbes réguliers (<i>n</i> = 140)		
Futur simple	2,9 (21)	3,93
Futur périphrastique	8,3 (59)	5,23
Présent	1,6 (11)	1,78
Autre	1,2 (9)	1,60
Verbes irréguliers (<i>n</i> = 140)		
Futur simple	2,6 (18,5)	3,47
Futur périphrastique	6,2 (44)	4,35
Présent	4,3 (31)	2,86
Autre	0,9 (6,5)	1,06

Les participants ont préféré la structure périphrastique tant avec les verbes réguliers qu'avec les verbes irréguliers (futur périphrastique : régulier : 60 %, irrégulier : 46,5 % ; futur simple : régulier : 21 %, irrégulier : 18,5 % ; présent : régulier : 11 %, irrégulier : 30 % ; autre : régulier : 8 %, irrégulier : 5 %).

Comme il s'agit de proportions, les pourcentages de chaque participant ont été transformés selon le calcul logit³. Après avoir transformé les données, nous avons effectué une analyse de la variance (ANOVA) à mesures répétées dont le résultat a révélé une différence significative en ce qui concerne l'effet de la construction verbale (futur simple, périphrastique, présent autre ; $F(1,59, 14,32) = 4,13, p = 0,046, \eta^2 = 0,314$), sans qu'il y ait toutefois ni de différence significative en ce qui concerne le type de verbe (régulier versus irrégulier), ni d'interaction significative entre le type de verbe et la construction grammaticale. Ainsi, même si les apprenants démontrent une préférence claire pour le futur périphrastique, cette préférence ne dépend pas de la régularité verbale.

Le [tableau 3](#) présente les résultats obtenus à la tâche expérimentale groupés par individu. Ces résultats démontrent une grande variabilité entre les participants ; alors que certains (les participants 2, 7, 8) ont presque toujours utilisé le futur périphrastique avec les deux types de verbes, le participant 1 n'a jamais utilisé cette construction. De plus, les participants 3 et 9 démontrent la tendance que nous avons prédite : ils ont utilisé le futur simple seulement avec des verbes réguliers et non avec des verbes irréguliers (participant 3 : régulier = 43 %, irrégulier = 0 % ; participant 9 : régulier = 36 %, irrégulier = 7 %).

Tableau 3 : L'usage des variantes du futur (futur simple [FS], futur périphrastique [FP], présent [Prés] et autres) par 10 apprenants du français

Participant(e)	Verbes réguliers (n = 14)				Verbes irréguliers (n = 14)			
	FS	FP	Prés	Autres	FS	FP	Prés	Autres
1	12	0	1	1	11	0	3	0
2	0	13	0	1	0	12	2	0
3	6	7	1	0	0	10	4	0
4	3	8	1	2	5	3	2	4
5	3	7	3	1	3	8	3	0
6	0	9	5	0	0	5	8	1
7	0	14	0	0	0	10	4	0
8	0	11	1	2	2	9	2	1
9	5	0	4	5	1	0	10	3
10	0	14	0	0	4	5	5	0

Finalement, nous avons aussi considéré les verbes irréguliers *être* et *avoir* séparément. Pour les autres verbes irréguliers, il y en avait six (*recevoir, aller, faire, devoir, vouloir, tenir*) avec lesquels aucun participant n'a utilisé le futur simple et deux (*voir, pouvoir*) avec lesquels deux participants ont utilisé le futur simple. Par contre, quatre participants ont utilisé le futur simple avec chacun des verbes *être* et *avoir*.

Le test de conjugaison verbale

Comme mentionné ci-dessus, les participants ont aussi réalisé un test de conjugaison verbale afin d'assurer qu'ils connaissaient toutes les variantes du futur. Les résultats de ce test sont présentés dans le [tableau 4](#).

Nous avons prédit, d'une part, que les participants réussiraient à mieux conjuguer les verbes réguliers que les verbes irréguliers au futur simple et, d'autre part, qu'il y aurait une corrélation positive entre les résultats du test de conjugaison et l'usage du futur simple. En d'autres mots, les apprenants devaient utiliser le futur simple plus souvent s'ils arrivaient à bien conjuguer cette même variante lors du test de conjugaison. Le [tableau 5](#) compare les résultats du test de conjugaison des verbes au futur simple à l'emploi de cette variante lors de la tâche expérimentale chez les 10 participants. Nous voyons que les résultats des participants sont assez uniformes en ce qui concerne les verbes réguliers, contrairement aux résultats des verbes irréguliers, où l'on retrouve beaucoup de variation entre les participants. Alors que certains participants avaient des résultats (presque) parfaits, d'autres démontraient

Tableau 4 : Nombre (%) de conjugaisons correctes au futur simple et au présent des verbes réguliers et irréguliers par 10 apprenants intermédiaires

Participant(e)	No. (%)			
	Futur simple (réguliers ; n = 14)	Futur simple (irréguliers ; n = 14)	Présent (réguliers ; n = 14)	Présent (irréguliers ; n = 14)
1	14 (100)	14 (100)	12 (86)	14 (100)
2	0 (0)	0 (0)	11 (79)	14 (100)
3	14 (100)	9 (64)	14 (100)	14 (100)
4	13 (93)	13 (93)	14 (100)	14 (100)
5	14 (100)	10 (71)	14 (100)	14 (100)
6	14 (100)	14 (100)	14 (100)	14 (100)
7	14 (100)	4 (29)	14 (100)	13 (93)
8	14 (100)	10 (71)	14 (100)	14 (100)
9	14 (100)	8 (57)	14 (100)	9 (64)
10	13 (93)	11 (79)	11 (79)	13 (93)

des scores beaucoup plus faibles⁴. Parmi les participants ayant obtenu des résultats plus faibles, certains (participant 3 : 9/14 [64 %] ; participant 7 : 4/1 [29 %] ; participant 9 : 8/14 [57 %]) ont commis des erreurs similaires à celles observées chez les apprenants d’Ayoun (2014) dans la mesure où ils ont essayé de sur-régulariser les formes irrégulières au test de conjugaison (p. ex. **allera*, **voira*, **envoyera*, **(ob)tenira*, **venira*). En considérant les résultats de tous les participants, il semble que la tendance à ne pas utiliser le futur simple ne provienne pas nécessairement d’une incapacité à l’utiliser d’une manière explicite, car même les participants ayant obtenu des résultats (presque) parfaits montrent des taux d’usage très faibles. Néanmoins, il convient de préciser que les deux tâches se distinguent en ce qui concerne le type de connaissances requises : alors que la tâche expérimentale est plus naturelle, le test de conjugaison reflète des connaissances plutôt explicites. Il se peut donc qu’il y ait certains apprenants qui savaient conjuguer le futur simple de manière explicite – comme le démontre le test de conjugaison – sans toutefois l’avoir (encore) automatisé, et, par conséquent, ne l’utilisent pas en parole naturelle.

Comme nous l’avons fait pour les données de la tâche expérimentale, nous avons utilisé la transformation logit afin de mener un test ANOVA unidirectionnel avec le type de verbe comme variable indépendante et les scores au futur simple comme variable dépendante. Étant donné que le résultat du test, bien que non significatif pour le

Tableau 5 : Les scores (test de conjugaison) et les usages (tâche expérimentale) du futur simple avec les verbes réguliers et irréguliers de 10 apprenants intermédiaires

Participant(e)	Score – futur simple (régulier)	Usage – futur simple (régulier)	Score – futur simple (irrégulier)	Usage – futur simple (irrégulier)
1	14	13	14	11
2	0	0	0	0
3	14	6	9	0
4	13	3	13	5
5	14	3	10	2
6	12	0	14	0
7	14	0	4	0
8	14	0	10	2
9	14	5	8	1
10	13	0	11	4

type de verbe, s'approche du seuil de signification, nous parlerons ici d'un effet marginal ($F(1, 9) = 4,55, p = 0,06, \eta^2 = 0,382$). Ces résultats correspondent aux résultats des études antérieures (p. ex. Howard, 2012 ; Ayoun, 2014), lesquelles ont trouvé que les formes verbales irrégulières posaient problème aux apprenants de L2. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nous nous sommes aussi intéressée à la possibilité d'une interaction entre la capacité à bien conjuguer les verbes réguliers et irréguliers au futur simple et l'usage de cette structure lors de la tâche de formation de phrases. En considérant les deux types de verbes séparément, nous avons calculé des corrélations Pearson entre les scores des participants au test de conjugaison au futur simple et l'usage de cette même construction. En ce qui concerne les verbes réguliers, il n'y avait pas de corrélation significative ($r = 0,321, p = 0,367$) tandis que pour les verbes irréguliers la corrélation était modérée et s'approchait du seuil de signification ($r = 0,565, p = 0,089$). Ceci suggère que l'apprenant qui se sentait plus à l'aise avec les formes irrégulières les utilisait parfois plus souvent au futur simple. Cette même tendance n'a pas été observée en ce qui concerne les verbes réguliers. Toutefois, il est possible que ce manque de corrélation soit dû à un effet plafond, puisque tous les participants – sauf le participant 2 – avaient obtenu des scores de 86 % ou plus pour les verbes réguliers au futur simple. Ainsi, les apprenants sont capables de conjuguer les verbes réguliers au futur simple, mais ils semblent préférer le futur périphrastique en production orale. Quant aux verbes

irréguliers, bien qu'il y ait beaucoup de variation entre les scores des participants, ils préfèrent la variante périphrastique avec ces verbes, aussi, même ceux qui sont capables de bien les conjuguer au futur simple.

Pour résumer, les résultats de la tâche expérimentale ont confirmé notre première hypothèse. Quant à la deuxième hypothèse, en général, aucun effet significatif pour le type du verbe sur le choix de forme n'a été observé, néanmoins, les résultats de deux apprenants (les participants 3 et 9) se sont conformés à la tendance prédite. Nous discutons ces résultats plus en détail à la section suivante.

Discussion

L'examen des études antérieures fait ressortir des résultats contrastifs en ce qui concerne l'usage des variantes du futur chez l'apprenant du français L2. En général, les résultats des études examinées démontrent une préférence pour le futur périphrastique en production orale, mais selon [Howard \(2009\)](#), cette préférence ne se manifeste qu'après du contact avec des locuteurs natifs. Dans la présente étude, nous avons ainsi voulu savoir si l'apprenant intermédiaire privilégierait une variante du futur. Nous nous sommes également demandé si l'apprenant aurait différentes préférences selon que le verbe est régulier ou irrégulier. Nous avons examiné l'expression du futur dans la production orale de dix apprenants intermédiaires du français. Nos résultats confirment notre première hypothèse et se conforment aux résultats de [Nadasdi et coll. \(2003\)](#) : les participants ont utilisé toutes les variantes du futur, mais ils ont favorisé la construction périphrastique. [Nadasdi et coll. \(2003\)](#) ont trouvé que plus l'apprenant avait du contact avec des locuteurs natifs, plus forte était sa préférence pour la structure périphrastique. [Howard \(2009\)](#) a aussi suggéré qu'une préférence pour le futur périphrastique ne se manifeste qu'après du contact avec des locuteurs natifs. Par contre, nos apprenants ont préféré la construction périphrastique, même si aucun d'entre eux n'avait passé plus de deux semaines en milieu francophone. Nous proposons alors que la préférence observée pour cette variante soit due à d'autres facteurs et non au contact avec des natifs. Selon [Bartning et Schlyter \(2004\)](#), aux étapes initiales, l'apprenant de L2 ne marque pas le futur et plus tard il apprend le futur périphrastique. Autour de cette même étape, il commence à utiliser le futur simple avec certains verbes et expressions figées. Cela pourrait expliquer ce que nous avons trouvé chez nos apprenants : plus de participants ont utilisé le futur simple avec les verbes *être* et *avoir* qu'avec tout autre verbe (régulier ou irrégulier). Étant donné l'introduction précoce de ces verbes aussi bien que leur fréquence, il se peut que les apprenants les

aient mieux maîtrisés et n'avaient donc pas besoin d'éviter leurs racines irrégulières au futur simple.

Comme d'autres chercheurs l'ont trouvé (p. ex. Dewaele, 1999 ; Zobl, 1980), l'apprenant de L2 préfère des structures qui existent aussi dans sa L1. En espagnol L2, par exemple, l'apprenant préfère la construction analytique du progressif du présent (p. ex. *está saliendo ahora el sol* « le soleil est en train de se lever »), qui existe aussi dans sa L1, l'anglais (p. ex. *the sun is rising*) au lieu de la construction synthétique (p. ex. *sale ahora el sol* « le soleil se lève »), qui n'a pas de forme équivalente (Fafulas, 2010). Cette préférence pour des constructions qui existent dans la L1 est la plus forte chez l'apprenant de L2 moins avancé (Schwartz et Sprouse, 1996) et chez le locuteur bilingue successif (p. ex. Pérez-Leroux et coll., 2011). Nos participants étaient des apprenants intermédiaires qui avaient appris le français à la fin d'enfance. Il n'est donc pas surprenant qu'ils aient préféré la variante ayant une forme équivalente dans leur L1.

Nous avons aussi vu que les structures plus simples sont acquises avant les structures plus complexes. Le futur simple, étant une construction synthétique, est plus complexe d'un point de vue cognitif et apparaît plus tard chez l'enfant (Prévost, 2009) aussi bien que chez l'apprenant de L2 (Bartning et Schlyter, 2004). Nous voyons alors que bien que le futur simple soit privilégié en salle de classe, nos apprenants ont favorisé la variante analytique qui est acquise plus tôt et qui a une forme équivalente dans leur L1. Nos apprenants se sont alors comportés similairement aux participants de Nadasdi et coll. (2003). Ces participants ont aussi préféré la construction périprastique, malgré la prédominance du futur simple dans leur manuel scolaire.

Quant à notre deuxième question de recherche, nous nous sommes demandé si les apprenants de L2 utiliseraient la variante périprastique surtout avec les verbes irréguliers. Or, nous n'avons pas trouvé de différence significative entre les verbes réguliers et irréguliers ; la plupart des apprenants ont utilisé le futur simple avec les verbes réguliers et irréguliers à un taux égal et ont préféré la variante périprastique avec les deux types de verbes. Néanmoins, deux participants (3 et 9) ont démontré une tendance à utiliser le futur simple avec des verbes réguliers, mais à ne pas utiliser cette structure avec des verbes irréguliers. Pour expliquer ce comportement, nous proposons qu'il s'agisse peut-être d'un effet de compétence : la régularité verbale influe sur le choix de variante jusqu'à un certain niveau de compétence, après lequel la régularité verbale ne joue plus de rôle. Cette hypothèse peut être mise en rapport avec les stades de développement proposés par Bartning et Schlyter (2004) puisque l'apprenant de L2 ne maîtrise le futur

simple et donc ne l'utilise d'une manière productive qu'à un niveau de compétence avancé. Malheureusement, étant donné que nos participants n'ont pas passé de test de compétence générale, nous ne pouvons pas confirmer cette hypothèse.

Nos participants ont aussi effectué un test de conjugaison afin de savoir s'ils savaient comment utiliser toutes les variantes possibles. Nous avons trouvé une corrélation positive modérée qui se rapprochait du seuil de signification entre les résultats du test de conjugaison et l'usage du futur simple pour ce qui est des verbes irréguliers. Cependant, même les participants ayant les résultats les plus élevés préféraient le futur périphrastique, ce qui indique que la préférence observée pour le futur périphrastique ne dépend pas de la régularité verbale. Il faudrait admettre cependant que les deux tâches – la tâche de formation de phrases et le test de conjugaison – ne déclenchent pas le même type de connaissances. Le test de conjugaison vise avant tout des connaissances métalinguistiques explicites, alors que la tâche de production orale dépend, au moins en partie, de connaissances plus naturelles. Il se peut donc qu'il y ait certains apprenants qui savent utiliser le futur simple de manière explicite – comme démontré par le test de conjugaison – mais qui n'ont pas encore automatisé cette variante, et donc ne la produisent pas en parole naturelle, comme c'était le cas lors de la tâche de formation de phrases. On sait qu'en acquisition du français L1, l'enfant acquiert la forme analytique avant la forme synthétique (Prévost, 2009), ce qui pourrait suggérer que celle-là soit plus simple à traiter. Si ceci est le cas, il se peut que l'apprenant de L2, tout comme l'apprenant de L1, apprenne d'abord la forme analytique aussi, puisque l'usage de cette variante exige moins de ressources cognitives. Les ressources cognitives explicites jouent un rôle plus important en acquisition L2 qu'en acquisition L1, et ce, jusqu'à ce que des structures L2 soient automatisées – un processus qui pourrait durer plusieurs années (Kormos, 2006). Il est donc possible que certains de nos apprenants intermédiaires connaissent les formes du futur simple, mais qu'ils ne les aient pas encore automatisées et donc ils ne les utilisent pas en production orale (semi-)spontanée. Selon le modèle de production de la parole de Levelt (1989), en L1, seulement une des trois étapes du traitement se fait par le biais de l'attention consciente et explicite : la conceptualisation. Les deux autres étapes – la formulation et l'articulation se font d'une manière inconsciente. En production L2, par contre, on propose que l'apprenant de L2 commence son apprentissage en n'ayant que des connaissances explicites et déclaratives. On suppose alors que les deux dernières étapes de la production – inconscientes en L1 – dépendent aussi de l'attention

consciente et sont donc contraintes par des ressources cognitives conscientes, notamment la mémoire de travail. Plus l'apprenant progresse dans son apprentissage par le biais de la pratique continue, plus ses connaissances déclaratives peuvent se transformer en connaissances procédurales et moins sa production dépend de la mémoire de travail et de l'attention consciente. Il faut toutefois noter que cette progression des connaissances déclaratives vers des connaissances procédurales peut durer des années, et par conséquent, même chez l'apprenant avancé, le codage syntaxique ne pourrait être que partiellement automatisé (Kormos, 2006).

Certains aspects de la méthode viennent limiter la portée de l'interprétation de nos résultats. En effet, notre échantillon ne comportait que 10 participants ce qui avait comme résultat une puissance statistique faible. Tout cela rend difficile la généralisation de nos conclusions. Il est possible qu'avec plus de participants nous puissions trouver plus de support pour la tendance prédite. Deuxièmement, nous n'avons pas eu de groupe témoin des locuteurs L1 et nous ne pouvons même pas comparer les résultats de nos apprenants aux données des locuteurs L1 rapportées dans d'autres études (Nadasdi et coll., 2003 ; Poplack et Turpin, 1999), puisque ces études ont examiné la parole spontanée, alors que notre tâche expérimentale a plutôt récolté de la parole semi-spontanée. Nous ne savons donc pas quelle variante du futur des locuteurs L1 préféreraient lors de notre tâche. Finalement, notre étude n'a pas inclus de test de compétence générale. Comme nous l'avons vu, les résultats de deux de nos participants ont appuyé notre hypothèse prédisant que le choix de variantes du futur différerait en fonction de la régularité verbale. Nous proposons, à cet effet, qu'il y ait une influence potentielle de la compétence que notre étude actuelle n'a pas prise en compte, soit qu'il existe un seuil de compétence au-delà duquel la régularité verbale ne joue plus de rôle. Ainsi, d'autres études devraient considérer l'effet du type de verbe sur l'usage du futur chez les apprenants moins avancés en incluant une mesure de compétence générale, ce qui pourrait fournir différents résultats.

Conclusion

La présente étude avait pour objectif d'examiner les variantes du futur dans la production orale de dix apprenants intermédiaires du français. Comme nous l'avions prédit, bien qu'ils soient capables d'utiliser toutes les variantes possibles, les participants ont démontré une préférence pour la construction périphrastique. Cette préférence s'est maintenue avec les verbes réguliers et irréguliers. Nous n'avons pas trouvé de preuve soutenant un rôle de la régularité verbale sur

le choix de variante puisque la plupart de nos apprenants intermédiaires ont préféré le futur périphrastique avec les deux types de verbes. Les résultats de certains participants, par contre, ont démontré la tendance que nous avons prédite, puisque ces derniers ont utilisé le futur simple avec des verbes réguliers, mais ils ne l'ont jamais utilisé avec des verbes irréguliers. Par ailleurs, les participants de notre étude n'ont pas fait de séjour de durée significative en milieu francophone, ce que Howard (2009) considère comme étant le déclencheur de la variante périphrastique. Nos résultats ne s'accordent donc pas avec les siens, car le futur périphrastique était la structure privilégiée de nos participants. Ceci nous a mené à proposer deux autres explications possibles qui pourraient expliquer la variante préférée retrouvée, notamment une préférence pour les structures qui existent dans la L1 des apprenants et une préférence pour des structures mieux automatisées.

La correspondance devrait être adressée à **Stephanie Côté**, Department of French, University of Toronto, 3806-2220 Lake Shore Blvd W., Toronto, ON M8V 0C1. Courriel : stephanie.cote@mail.utoronto.ca.

Notes

- 1 Bien que l'inversion de l'auxiliaire soit considérée comme étant obligatoire, la structure SV est permise en anglais pour les questions oui/non (p. ex. *You're leaving?*)
- 2 Les adverbes temporels pouvaient apparaître au début ou à la fin des phrases.
- 3 $\text{LogN}[p/(1-p)]$ où p représente la proportion de l'usage total
- 4 Le participant 2, qui n'avait aucune réponse correcte pour le futur simple et qui ne l'a jamais utilisé lors de la tâche expérimentale, a expliqué après l'expérience qu'il avait oublié quelle variante était « le futur simple » puisqu'il ne l'utilisait jamais, mais qu'il l'avait appris.

Références

- Ayoun, D. (2014). The acquisition of future temporality by L2 French learners. *Journal of French Language Studies*, 24(2), 181–202. <https://doi.org/10.1017/s0959269513000185>
- Bartning, I. et Schlyter, S. (2004). Itinéraires acquisitionnels et stades de développement en français L2. *Journal of French Language Studies*, 14(3), 281–299. <https://doi.org/10.1017/s0959269504001802>
- Bassano, D., Laaha, S., Maillachon, I. et Dressler, W.U. (2004). Early acquisition of verb grammar and lexical development: Evidence from periphrastic

- constructions in French and Austrian German. *First Language*, 24(1), 33–70. <https://doi.org/10.1177/0142723704040704>
- Dewaele, J.-M. (1999). Word order variation in French interrogative structures. *ITL – International Journal of Applied Linguistics*, 125(1), 161–180. <https://doi.org/10.1075/itl.125-126.01dew>
- Fafulas, S. (2010). The acquisition of a morphosyntactic variable in Spanish: The analytic and synthetic verb forms of the present progressive aspect. *IULC Working Papers Online*, 10(1), 1–19.
- Howard, M. (2009). Compétence sémantique et compétence socio-pragmatique en français L2. Le cas de l'apprenant avancé et son acquisition du futur, du subjonctif et du conditionnel. Dans O. Galatanu, M. Pierrard et D. Van Raemdonck (dir.), *Construction du sens et acquisition de la signification linguistique en interaction* (p. 87–102). Bruxelles, Belgique : Peter Lang.
- Howard, M. (2012). The development of verb morphology in the advanced learner variety: A longitudinal study of L2 French. *Chinese Journal of Applied Linguistics*, 35(2), 153–174. <https://doi.org/10.1515/cjal-2012-0012>
- Kormos, J. (2006). *Speech production and second language acquisition*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Levelt, W.J.M. (1989). *Speaking: From intention to articulation*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Müller, N. et Hulk, A. (2001). Crosslinguistic influence in bilingual language acquisition: Italian and French as recipient languages. *Bilingualism: Language and Cognition*, 4(1), 1–21. <https://doi.org/10.1017/s1366728901000116>
- Nadasdi, T., Mougeon, R. et Rehner, K. (2003). Emploi du 'futur' dans le français parlé des élèves d'immersion française. *Journal of French Language Studies*, 13(2), 195–219. <https://doi.org/10.1017/s0959269503001108>
- Pérez-Leroux, A.T., Cuza, A. et Thomas, D. (2011). Clitic placement in Spanish-English bilingual children. *Bilingualism: Language and Cognition*, 14(2), 221–232. <https://doi.org/10.1017/s1366728910000234>
- Poplack, S. et Dion, N. (2009). Prescription vs. praxis: The evolution of future temporal reference in French. *Language*, 85(3), 557–587. <https://doi.org/10.1353/lan.0.0149>
- Poplack, S., et Turpin, D. (1999). Does the Future have a future in (Canadian) French? *Probus*, 11(1), 134–164. <https://doi.org/10.1515/prbs.1999.11.1.133>
- Prévost, P. (2009). *The acquisition of French: The development of inflectional morphology and syntax in L1 acquisition, bilingualism, and L2 acquisition*. Philadelphie, PA : John Benjamins.
- Schwartz, B.D. et Sprouse, R.A. (1996). L2 cognitive states and the Full Transfer/ Full Access model. *Second Language Research*, 12(1), 40–72. <https://doi.org/10.1177/026765839601200103>
- Zobl, H. (1980). The formal and developmental selectivity of L1 influence on L2 acquisition. *Language Learning*, 30(1), 43–57. <https://doi.org/10.1111/j.1467-1770.1980.tb00150.x>

Annexe A : Les stimuli de la tâche de formation des phrases

Ces stimuli ont été présentés dans un ordre aléatoire et non dans l'ordre donné ici.

Verbes réguliers

1. Elle – donner – un cadeau – à son ami – demain
2. Marc – manger – une pomme – ce soir
3. Sophie – finir – ses examens – la semaine prochaine
4. Mon ami – regarder – la télévision – plus tard
5. Mon amie – jouer – de la guitare – au concert – vendredi prochain
6. L'étudiant – réussir – tous ses examens – l'année prochaine
7. Ma sœur – sortir – avec ses amis – le weekend prochain
8. L'avocat – répondre – aux questions – de son client – demain avant le processus
9. Il visiter – le Louvre – pendant ses vacances à Paris cet été
10. L'employé – prendre – un rendez-vous – demain à midi
11. Ma famille – partir – en vacances – en hiver 2021
12. L'homme – parler – italien – pendant ses vacances en 2019
13. Claire – choisir – ces cours pour l'année prochaine – cet été
14. L'étudiant – lire – ses notes – lundi prochain

Verbes irréguliers

1. Paul – venir – me visiter – en six mois
2. La mère – recevoir – une lettre – de son fils – l'après-demain
3. Il – aller – au restaurant – ce soir
4. L'étudiant – faire – ses devoirs – bientôt
5. La femme – devoir – parler à son amie – le weekend prochain
6. Marie – voir – ce film – samedi prochain
7. Le professeur – être – en retard – demain
8. Elle – avoir – un examen – en deux semaines
9. L'homme – envoyer – un courriel – lundi prochain
10. La fille – pouvoir – parler français – en 2019
11. Chloé – obtenir – une bourse – l'année prochaine
12. Le garçon – savoir – jouer du piano – en automne 2020
13. Luc – vouloir – retourner à Paris – après sa visite cet été
14. Le père – tenir – les enfants par la main – au parc Disney – l'été prochain

Annexe B : Test de conjugaison verbale

1. Le futur simple/2. Le présent

Pour chacun des verbes suivants, donnez la forme de la troisième personne du singulier (il/elle) au futur simple/au présent de l'indicatif.

- | | |
|----------------|-------------------|
| 1. aller _____ | 2. donner _____ |
| 3. avoir _____ | 4. manger _____ |
| 5. être _____ | 6. finir _____ |
| 7. venir _____ | 8. regarder _____ |

- | | |
|-------------------|--------------------|
| 9. recevoir _____ | 10. jouer _____ |
| 11. faire _____ | 12. réussir _____ |
| 13. devoir _____ | 14. sortir _____ |
| 15. obtenir _____ | 16. répondre _____ |
| 17. vouloir _____ | 18. visiter _____ |
| 19. voir _____ | 20. prendre _____ |
| 21. pouvoir _____ | 22. partir _____ |
| 23. tenir _____ | 24. parler _____ |
| 25. savoir _____ | 26. choisir _____ |
| 27. envoyer _____ | 28. lire _____ |

3. Le verbe ALLER

Remplissez le tableau avec les conjugaisons verbales du verbe aller au présent de l'indicatif.

je	nous
tu	vous
il/elle	ils/elles